

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive

Annexe 1 : principaux tableaux

Chercheur principal

Louis-Georges Cournoyer, Université de Montréal

Co-chercheur(s)

Jacques Dionne, Université du Québec en Outaouais

Marie-Marthe Cousineau, Université de Montréal

Marie-Josée Fleury, Université McGill

Partenaire du milieu impliqué dans la réalisation du projet

Clément Laporte, Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

Établissement gestionnaire de la subvention

Université de Montréal

Numéro du projet de recherche

2011-GR-138883

Titre de l'Action concertée

Phénomène des gangs de rue

Partenaire(s) de l'Action concertée

ministère de la Santé et des Services sociaux

ministère de la Sécurité publique

ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire

et Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Mise en contexte :

Les tableaux des principaux résultats de la recherche intitulée « Perspectives différentielles de l'intervention auprès des membres de gangs de rue : au cœur des ingrédients favorisant le changement, la désaffiliation et la diminution du risque de récidive » sont ici présentés. Ce document est conçu comme une annexe au rapport scientifique intégral de cette recherche. Des commentaires sous les tableaux permettent de préciser certains contenus, principalement lorsque ceux-ci n'ont pas été mentionnés ou explicités dans le rapport scientifique intégral.

Table des tableaux

Tableau 1 : éléments positifs perçus liés à l'appartenance à un gang	1
Tableau 2 : éléments négatifs perçus liés à l'appartenance à un gang	1
Tableau 3 : répartition auto-révélee des jeunes selon l'appartenance ou non à un gang .	1
Tableau 4 : niveau de structure du gang	2
Tableau 5 : variété d'activités illégales avec le gang	2
Tableau 6 : description des jeunes qui disent ne pas faire partie d'un gang	3
Tableau 7 : répartition de l'échantillon selon l'appartenance à un gang ou un groupe de délinquants	3
Tableau 8 : fréquence des délits commis avec un gang ou groupe de jeunes	4
Tableau 9 : degré d'adhésion au groupe de délinquants ou au gang	4
Analyses comparatives des jeunes selon leur affiliation aux gangs ou le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe	5
Tableau 10 : corrélations entre les scores à l'IRBC et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe	5
Tableau 11 : corrélations entre les scores des principales échelles et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe	5
Tableau 12 : corrélations entre le CALPAS (Gaston et al. 1990) et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe	6
Tableau 13 : tableau croisé entre le niveau de risque global évalué à l'IRBC et l'appartenance à un gang ou un groupe de délinquants auto-révélee	6
Tableau 14 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon les scores aux sous-échelles de l'IRBC (n=131)..	6
Tableau 15 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon les problèmes de toxicomanie (n=139)	7
Tableau 16 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le niveau d'alliance thérapeutique (CALPAS)	7
Tableau 17 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants en fonction des échelles du questionnaire sur la perception de l'aide reçue en cours d'intervention	8
Tableau 18 : comparaison des groupes selon le score aux échelles sur l'engagement de l'utilisateur (complété par l'intervenant)	9
Profil de délinquance de l'échantillon Informations relatives aux dossiers des sujets (PIJ)	9

Tableau 19 : répartition de sujets selon le pays de naissance et l'origine ethnique	9
Tableau 20 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la précocité de la trajectoire délinquante officielle	10
Tableau 21 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la présence d' antécédents judiciaires.....	11
Tableau 22 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le type d'ordonnance actuelle (n=139)	12
Tableau 23 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la durée de la peine actuelle et la gravité des délits associés	12
Tableau 24 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants et la gravité et la fréquence des délits antécédents et/ou actuels.....	13
Tableau 25 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le délit le plus grave commis en date du T1 (n=139)	14
Tableau 26 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants en fonction de la proportion des accusations par catégorie de délit.....	15
Tableau 27 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants quant aux dénonciations durant l'ordonnance actuelle	15
Variables issues de l'analyse des dossiers en cours de prise en charge ou de suivi	16
Tableau 28 : corrélations partielles entre les variables issues de l'analyse des dossiers, les cibles des interventions et le statut gang (contrôle du nombre total de mots dans les notes inscrites au dossier).....	16
Tableau 29 : corrélations partielles entre les variables issues de l'analyse des dossiers, et les évaluations initiales à l'IRBC (contrôle du nombre total de mots dans les notes inscrites au dossier)	17
Prédiction de la récidive officielle 18 mois après la première mesure	17
Tableau 30 : Répartition de l'échantillon selon la récidive (adulte ou LSJPA) (verdict de culpabilité).....	17
Tableau 31: pourcentage de récidive par groupe selon une classification tirée du DUC218	
Tableau 32: principaux instruments mesurés au temps 1 en tant que variables prédictives de la récidive 18 mois plus tard (corrélations bisérielles en point).	19

Tableau 33: corrélations entre les antécédents criminels ou de placement et la récidive 19

Tableau 34 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (conditions de la prise en charge ou d'événements légaux en cours de suivi) et la récidive 20

Tableau 35 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (items de l'Inventaire des risques et besoins liés aux facteurs criminogènes) et la récidive 20

Tableau 36 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (échelles de l'Inventaire des risques et besoins liés aux facteurs criminogènes) et la récidive 21

Tableau 1 : éléments positifs perçus liés à l'appartenance à un gang (n=133)

Éléments positifs	N	Pourcentage
4- Je ferais partie d'une famille	49	36,8%
7-Je serais accepté dans un groupe	20	15%
3- J'aurais du plaisir	51	38,3%
8-Je serais cool	15	11,3%
2- Je recevrais une protection	57	42,9%
6-J'aurais du succès	21	15,8%
1- J'aurais de l'argent	75	58,4%
5-Il n'y a pas de choses positives	30	22,6%

Tableau 2 : éléments négatifs perçus liés à l'appartenance à un gang (n=141)

Éléments négatifs	N	Pourcentage
6-Je me sentirais coupable	32	22,7%
1- J'aurais des ennuis avec la police	116	82,3%
2- J'aurais des ennuis avec mes parents	79	56%
7-J'aurais des ennuis avec mes professeurs	24	17%
5- Je perdrais mes amis qui ne sont pas dans un gang	44	31,2%
4- Je me ferais faire du mal	59	41,8%
3- Je me ferais tuer	77	54,6%
8-Il n'y a pas de choses négatives	4	2,8%

Tableau 3 : répartition auto-révlée des jeunes selon l'appartenance ou non à un gang (n=141)

	N	%
Est présentement dans un gang	39	27,7%
A déjà été membre d'un gang	23	16,3%
N'est pas membre et ne l'a jamais été	79	56%
Total	141	100%

Tableau 4 : niveau de structure du gang (n=37)

Structure du gang	N	%
8-On peut y entrer avant 13 ans	14	37,8%
7-Il y a une initiation	15	40,5%
3-Il y a des leaders	25	67,5%
4-Il y a des réunions régulières	19	51,4%
2-Il y a des règles spécifiques/code de conduite	26	70,3%
6-Il y a des rôles spécifiques	16	43,2%
1-La gang a des symboles et couleurs	31	83,8%
9-Il y a des rôles spécifiques pour filles	11	29,7%
5-Il y a des rôles spécifiques pour les garçons	18	48,6%

Échelle de structure : moyenne = 4,72, min.0, max. 9

Tableau 5 : variété d'activités illégales avec le gang (n=37)

Variété d'activités illégales commises avec le gang	N	%
2- Se battre contre d'autres gangs	30	76,9%
2- Voler des choses	30	76,9%
2- Voler d'autres personnes	30	76,9%
3- Voler des voitures	24	61,5%
1- Vendre de la marijuana	32	82,1%
1- Vendre d'autres drogues illicites	32	82,1%
4- Endommager ou détruire des biens	16	41%

Échelle variété d'activités illégales : moyenne= 5,24, min.2, max.7

Tableau 6 : description des jeunes qui disent ne pas faire partie d'un gang (n=102)

Passent-ils du temps avec un groupe de jeunes ?	N	%
Oui	90	88,2%
Non	12	11,8%
Total	102	100%
Parmi ceux qui sont dans un groupe (n=90)	N	%
Groupe passe beaucoup de temps dans des endroits publics	60	66,6%
Les activités délinquantes sont acceptées dans le groupe	60	66,6%
Le groupe commet des actes délinquants ensemble	58	64,4%

Pour les 102 jeunes qui ne font pas partie d'un gang, la majorité (90) passe du temps avec un groupe de jeunes. De ces jeunes, il a été vérifié lesquels sont dans un groupe qui passe beaucoup de temps dans des endroits publics, dans lequel les activités délinquantes sont acceptées et avec qui ils commettent des délits en groupe.

Tableau 7 : répartition de l'échantillon selon l'appartenance à un gang ou un groupe de délinquants (n=141)

	N	%
Pas dans un gang ni groupe de jeunes	52	36,9%
Est dans un groupe de délinquants	50	35,5%
Est dans un gang	39	27,7%
Total	141	100%

Les jeunes désignés comme faisant partie d'un groupe de délinquants sont des jeunes qui disent ne pas faire partie d'un gang mais qui disent être dans un groupe de jeunes qui passent du temps ensemble, dans lequel les actes illégaux sont acceptés ET avec lesquels ils commettent des délits.

Tableau 8 : fréquence des délits commis avec un gang ou groupe de jeunes (n=141)

	Jamais	Rarement	Plusieurs fois	Fréquemment
Actes de violence	31,2%	24,1%	29,8%	14,9%
Gang-bang	71,6%	14,9%	10,6%	2,8%
Drives by shooting	83%	12,8%	3,5%	0,7%
Vols	32,6%	19,9%	29,8%	17,7%
Vandalisme	45,4%	20,6%	24,1%	9,9%
Extorsion/taxage	47,5%	17,7%	26,2%	8,5%
Délits associés aux drogues	36,9%	17%	24,8%	21,3%
Voies de fait	30,5%	28,4	27%	14,2%
Tentatives de meurtre	77,3%	14,2%	6,4%	2,1%

Degré d'intensité : Moyenne =8,1 Min.0, Max.26

L'échelle qualifiant l'intensité de délits commis avec un gang OU un groupe de jeunes a été créée à partir de ces neuf items. Tous les jeunes y ont répondu, même ceux qui ne font pas partie d'un groupe de délinquants tel que précédemment défini.

44,8% ont commis plusieurs fois ou fréquemment des actes de violence en groupe ou en gang.

47,5% ont commis plusieurs fois ou fréquemment des vols

46,1% ont commis plusieurs fois ou fréquemment des délits associés aux drogues

41,2% ont commis plusieurs fois ou fréquemment des voies de fait

Tableau 9 : degré d'adhésion au groupe de délinquants ou au gang (n=89)

	Pas du tout	Très peu	Un peu	Tout à fait
Se considère comme un leader dans groupe/gang	16,9%	10,1%	46%	27%
Adhère aux valeurs du groupe/gang	20,2%	11,2%	27%	41,6%
	Jamais	Rarement	Très souvent	Toujours
Prend part aux décisions du groupe/gang	8,9%	21,3%	46,1%	23,6%
Portes des signes et des couleurs du groupe/gang	47,2%	21,3%	16,9%	14,6%
	Aucun	Quelques-uns	Plusieurs	Tous
Proportion d'amis faisant partie du groupe/gang	7,9%	31,5%	49,4%	11,2%

Moyenne de l'échelle 7,09, varie de 0 à 15.

Une différence significative est identifiée entre les jeunes de gangs (moy.=9,92) et ceux qui sont membres d'un groupe (moy.=6,86).

Les jeunes qui font partie d'un groupe de délinquants ou d'un gang ont complété une échelle constituée de ces 5 items. Les réponses ont été codées de 0 à 3 pour chaque item, l'échelle pouvant varier de 0 à 15. Une différence significative quant au degré d'adhésion entre les jeunes de gang et les jeunes qui disent appartenir à un groupe de délinquants a été observée.

Analyses comparatives des jeunes selon leur affiliation aux gangs ou le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe

Tableau 10 : corrélations entre les scores à l'IRBC et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe (n=131)

- Score total à l'IRBC : 0,359**
- Infractions précédentes : 0,40**
- Situation familiale : 0,215*
- Éducation/Emploi : 0,061
- Camarades : 0,229**
- Toxicomanie: 0,159
- Loisirs : 0,064
- Personnalité : 0,275**
- Attitudes : 0,238**

Niveau de signification : *p<0,05; ** p<0,01; *** p<0,001.

Tableau 11 : corrélations entre les scores des principales échelles et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe (n=141)

- Score DEBA-alcool : 0,372 **
- Score DEBA-drogue : NS
- Degré de détresse psychologique :
Sous-échelle "agressivité" : 0,214*
- Évaluation du soutien social (QSS) : NS

Tableau 12 : corrélations entre le CALPAS (Gaston et al. 1990) et le degré d'intensité des délits commis avec un gang ou un groupe (n=104)

- Alliance thérapeutique :
 - CALPAS : NS
 - Sous-échelle "capacité de travail du client" : -0,211*
 - Sous-échelle "engagement du client" : NS
 - Sous-échelle "Entente sur les stratégies de travail" : NS
 - Sous-échelle "compréhension et engagement de l'intervenant" : NS

Tableau 13 : tableau croisé entre le niveau de risque global évalué à l'IRBC et l'appartenance à un gang ou un groupe de délinquants auto-révélee

	Faible	Modéré	Élevé/Très élevé
N'est pas dans un gang ni un groupe	(25,5%)	(64,7%)	(9,8%)
Est dans un groupe de délinquants	(10,6%)	(68,1%)	(21,3%)
Est dans un gang	(2,8%)	(77,8%)	(19,4%)
Total	(14,5%)	(69,5%)	(16%)

Chi-deux : 14,09, dl = 6, p=0,029

Tableau 14 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon les scores aux sous-échelles de l'IRBC (n=131)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Infractions précédentes	1,27	2,21	3,03	3 > 1 *** 2 > 1 *
Situation familiale	2,0	2,75	2,74	2 > 1 *
Éducation/Emploi	2,43	2,46	3,0	NS
Camarades	1,88	2,55	2,74	3 > 1 ** 2 > 1 *
Toxicomanie	1,71	2,47	2,32	NS
Loisirs	1,55	1,42	1,71	NS

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Personnalité	2,24	3,13	3,09	2 > 1 *
Attitudes	1,54	2,04	2,2	NS
Score total	14,63	18,96	20,31	3 > 1** 2 > 1*

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Les jeunes qui sont dans un groupe de délinquants et ceux qui sont dans un gang ne se distinguent pas. Les différences sont plus grandes entre le groupe "gang" et le groupe "ni gang, ni groupe", sauf pour ce qui est de l'échelle de la personnalité.

infractions précédentes : 3 versus 1 = p. < 0,000 ; 2 versus 1 = p. = 0,012

Situation familiale : 2 versus 1 = p. = 0,036

relations avec les camarades : 3 versus 1 = p. = 0,005 ; 2 versus 1 = p. = 0,02

personnalité : 2 versus 1 : 2 versus 1 = p. = 0,033

Score total : 3 versus 1 = p. < 0,002 ; 2 versus 1 = p. = 0,014

Tableau 15 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon les problèmes de toxicomanie (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Score DEBA-alcool	1,30	3,46	5,46	3>1**
Score DEBA-drogue	1,92	3,04	2,79	NS

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Tableau 16 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le niveau d'alliance thérapeutique (CALPAS) (n=105)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Engagement du client	4,48	3,76	3,56	3<1 ** 2<1 *

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Capacité de travail du client	4,55	4,17	4,08	NS
Compréhension et engagement du thérapeute	5,87	5,52	5,26	NS
Entente sur les stratégies de travail	5,10	4,43	4,30	3<1 *
Score total	5,00	4,47	4,30	3<1 ** 2<1 *

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Le N est de 105 parce que ce questionnaire a été complété au Temps 2.

Tableau 17 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants en fonction des échelles du questionnaire sur la perception de l'aide reçue en cours d'intervention (n=105)

Échelles	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Délinquance	1,76	1,19	0,85	3 < 1 *
Réceptivité	-0,26	-0,30	0,61	3 > 1**
Conformisme	-0,1	0,29	0,94	3 > 1**
Perception de la coercition	-0,19	0,72	1,24	3 > 1*** 2 > 1*

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Toutes les échelles du PARI ont été testées, et des différences significatives se retrouvent entre les groupes pour quatre d'entre elles. Le score total des échelles s'échelonne de -3 à 3.

Exemples d'items pour chacune des échelles :

Délinquance : Je ne me vois plus comme un délinquant, je vois mieux les conséquences de mes délits sur ma vie, je veux changer mon mode de vie délinquant, etc. Un score plus élevé signifie que le jeune est plus en accord avec ces énoncés.

Réceptivité : N'est pas intéressé par ce que mon intervenant dit, n'est pas prêt à changer, ne vois pas pourquoi je devrais changer, les rencontres avec mon intervenant ne sont qu'une perte de temps, etc. Un score plus élevé signifie que le jeune n'est pas réceptif à l'intervention.

Conformisme : Je dis à mon intervenant ce qu'il veut entendre, je m'arrange pour ne pas avoir de problèmes, je ne change pas vraiment, je me conforme, je joue le jeu pour avoir la paix. Un score plus élevé signifie que le jeune se conforme sans vraiment changer.

Perception de la coercition : Je n'ai pas le choix de participer à des activités, on m'oblige à participer à trop de programme, je trouve que ma vie est maintenant trop structurée, je ne peux plus parler à qui je veux, etc. Un score plus élevé signifie que le jeune est plus en accord avec ces énoncés.

Tableau 18 : comparaison des groupes selon le score aux échelles sur l'engagement de l'utilisateur (complété par l'intervenant) (n=100)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Échelle d'engagement	7,15	11,62	8,57	NS
Échelle de résistance	-7,9	-10,12	-7,2	NS

L'engagement du client n'est pas non plus corrélé au degré d'intensité des délits commis en groupe/gang.

Profil de délinquance de l'échantillon

Informations relatives aux dossiers des sujets (PIJ)

Les résultats suivants font référence aux différentes variables créées à partir des dossiers des sujets sur disponible dans le système Projet intégration jeunesse (PIJ). De nombreuses variables sur les antécédents des sujets, leur peine actuelle (la peine qu'ils purgeaient lorsque recrutés), les types de délits qu'ils ont commis, la récidive, etc ont été créées. Quelques-unes de ces variables sont ici présentées.

Tableau 19 : répartition de sujets selon le pays de naissance et l'origine ethnique

Pays de naissance	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Total
Canada	42 (84%)	36 (76,6%)	32 (84,2%)	110 (81,5%)
Autres pays	8 (16%)	11 (23,4%)	6 (15,8%)	25 (18,5%)
Total	50 (100%)	47 (100%)	38 (100%)	135 (100%)

Origine ethnique	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Total
Canadienne/Qc	34 (68%)	30 (63,8%)	18 (48,7%)	82 (61,2%)
Haïtienne	8 (16%)	7 (14,9%)	10 (27%)	25 (18,7%)
Autres	8 (16%)	10 (21,3%)	9 (24,3%)	27 (20,1%)
Total	50 (100%)	47 (100%)	37 (100%)	134 (100%)

Il y a plus de jeune dont l'origine est autre que canadienne dans gang les résultats sont non-significatifs au niveau statistique.

Tableau 20 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la précocité de la trajectoire délinquante officielle (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Âge au premier délit avec ordonnance	15,62 ans	15,45 ans	14,92 ans	3>1*
Âge au premier délit (incluant mesures extrajudiciaires)	15,36 ans	15,17 ans	14,5 ans	3>1 *
Âge au début de la peine actuelle	16,84 ans	17,01 ans	16,88 ans	NS

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Âge au premier délit officiel qui a mené à une ordonnance judiciaire LSJPA : les jeunes de gang étaient en moyenne plus jeune (p. =0,03).

L'âge au premier délit officiel qui a mené soit à une ordonnance judiciaire LSJPA, soit à une ordonnance extrajudiciaire, a aussi été considéré. Il y est remarqué qu'il y a également une différence significative entre le groupe 3 et le groupe 1. (p. =0,01)

Une comparaison les groupes selon leur âge au début de la peine actuelle a été réalisée (celle au cours de laquelle ils ont été recrutés pour la recherche) et il n'y a aucune différence dans les moyennes d'âge.

Tableau 21 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la présence d'antécédents judiciaires (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)
Antécédents extrajudiciaires*	10 (20%)	11 (23,4%)	17 (45,9%)
Antécédents judiciaires ***	17 (34%)	30 (63,8%)	31 (83,8%)
Antécédents (extrajudiciaires ou judiciaires) ***	22(44%)	36(76,6%)	32(86,5%)
Mesure antécédentes incluant un suivi ***	14 (26,9%)	31 (63,3%)	27 (71,1%)
Nombre d'accusations antécédentes (n=78) (NS)	8,29	12,39	14,59
Mesure de placement antécédente (n=78) *	4 (23,5%)	10 (33,3%)	19 (61,3%)

Quant aux antécédents des jeunes

Antécédents extrajudiciaires : avoir déjà fait l'objet d'une mesure extrajudiciaire ou non. Plus de jeunes de gang ont déjà eu une mesure extrajudiciaire. Le ratio de cote (exp(B)) du groupe 3 versus 1 est 3,4 (p=0,01) (régression logistique)

Antécédents judiciaires : avoir déjà fait l'objet d'une mesure judiciaire ou non. Groupe 3 versus 1 : ratio de cote (exp(B)) 10,02 (p=0,000) Groupe 2 versus 1 3,42 (p=0,004)

Antécédents global : avoir des antécédents, que ce soit au niveau judiciaire ou extrajudiciaire. Groupe 3 versus 1 : (exp(B)) 8,14 p=0,000. Groupe 2 versus 1 (exp(B)) 4,16 p=0,001.

Mesure antécédentes incluant un suivi : La proportion de jeune qui ont déjà eu un suivi LSJPA. Certaines jeunes ont des antécédents LSJPA mais sans suivi (travaux bénévoles, probation sans suivi). La proportion de jeunes ayant des antécédents est donc moins grande lorsque l'on considère seulement les mesures antécédentes qui incluent un suivi avec un délégué jeunesse. Seul un peu plus du quart des jeunes ne faisant ni partie d'un gang ou d'un groupe ont déjà eu une mesure avec suivi auparavant. Groupe 3 versus 1 (exp(B)) 6,66, p=0,000. Groupe 2 versus 1 (exp(B)) 4,67, p=0,000.

LES DEUX ANALYSES SUIVANTES NE CONCERNENT QUE LES JEUNES QUI ONT DES ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES :

Nombre d'accusations antécédentes : Réfère au nombre d'accusations (délits) pour lesquelles le jeune a été déclaré coupable avant les délits relatifs à la peine actuelle. N=78 puisque la moyenne n'a été considérée que pour les jeunes ayant des antécédents. Donc, même si les jeunes de gang et de groupes sont plus nombreux à avoir des antécédents, ceux qui ont des

antécédents, qu'ils soient ou non membres de gang, ne se distinguent pas quant au nombre de délits commis.

Mesure de placement antécédente : Avoir déjà eu une peine LSJPA de placement avant la peine actuelle (parmi ceux qui ont des antécédents). Différence significative entre groupe 3 et groupe 1 (exp(B)) 5,15 p=0,016.

Tableau 22 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le type d'ordonnance actuelle (n=139)

Type d'ordonnance	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Total
Garde fermée	5 (9,6%)	13 (26,5%)	14 (36,8%)	32 (23%)
Garde ouverte	13 (25,0%)	13 (26,5%)	12 (31,6%)	38 (27,3%)
GOD	6 (11,5%)	1 (2%)	3 (7,9%)	10 (7,2%)
Placement différé	3 (5,8%)	6 (12,2%)	3 (7,9%)	12 (8,6%)
Probation	25 (48,1%)	16 (32,7%)	6 (15,8%)	47 (33,8%)
Total	52 (100%)	49 (100%)	38 (100%)	139 (100%)

Les jeunes membres de gangs sont dirigés dans une plus grande proportion vers une mise sous garde fermée (exp(B)) 4,23 (p=0,006). Si plusieurs ordonnances étaient identifiées dans la même peine (placement ouvert, probation, travaux bénévoles, etc.), la plus sévère a été retenue. Ce ratio de cote n'est cependant plus significatif lorsque l'on contrôle pour le score global à l'IRBC dans une équation de régression.

Tableau 23 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon la durée de la peine actuelle et la gravité des délits associés (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Ordonnance en jours	420,92	467,87	410,74	NS

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Gravité total des délits associés	642,46	744,55	600,88	NS
Corrélation entre la gravité et la durée de l'ordonnance : 0,448**				

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Aucune différence entre les groupes selon la durée de la peine actuelle en jour ni selon la gravité des délits actuels n'est observée. Par contre, une corrélation de Pearson entre la gravité et durée de l'ordonnance apparaît être significative : il y a donc concordance entre la gravité des délits commis et la peine qui en découle.

La gravité des délits a été calculée selon l'indice de gravité de la criminalité Centre canadien de la statistique juridique (Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme des services policiers). Des scores sont associés à tous les délits du code criminel.

Tableau 24 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants et la gravité et la fréquence des délits antécédents et/ou actuels (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Nombre total de délits	7,56	14,94	18,95	3 > 1 *** 2 > 1 **
Gravité moyenne par délit	154,67	142,86	106,14	NS

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Les membres de gang ont commis plus de délits (pour lesquels ils ont été reconnus coupable) en date du T1, mais les délits ne sont pas nécessairement plus graves que pour les autres jeunes (gravité moyenne par délit commis).

Tableau 25 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants selon le délit le plus grave commis en date du T1 (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe	Est dans un groupe de délinquants	Est dans un gang
Délits sexuels	8 (15,4%)	2 (4,1%)	1 (2,6%)
Voies de fait	6 (11,5%)	6 (12,2%)	0 (0%)
Vols qualifié	17 (32,7%)	27 (55,1%)	27 (71,1%)
Autres crimes contre la personne	5 (9,6%)	0 (0%)	1 (2,6%)
Crimes contre la propriété	5 (9,6%)	8 (16,3%)	4 (10,5%)
Crimes associés aux armes	6 (11,5%)	2 (2%)	2 (5,2%)
Crimes associés aux drogues	3 (5,8%)	1 (6,1%)	0 (0%)
Autres infractions	2 (3,8%)	3 (6,1%)	3 (7,9%)
Total	52 (100%)	49 (100%)	38 (100%)

Le délit avec l'indice de gravité le plus haut sur tous les délits commis par chaque sujet a été sélectionné et ensuite les délits ont été catégorisés.

Les délits considérés incluent les antécédents et délits relatifs à la peine actuelle.

Aucun test n'a été effectué en regard de l'ensemble de ce tableau étant donné le faible N de plusieurs cellules. Il apparaît toutefois que pour une majorité des membres de gang, le délit le plus grave commis en date du T1 est le vol qualifié.

Lorsque le vol qualifié est considéré en tant que variable dichotomique oui/non dans une régression logistique, des différences de proportion apparaissent cependant entre les groupes :

Groupe 3 versus groupe 1 : (exp(B)) 5,05, $p=0,000$

Groupe 2 versus groupe 1 : (exp(B)) 2,53 $p=0,02$.

Lorsque la commission d'un vol qualifié est considéré, que ce soit le délit le plus grave commis ou non, les résultats concordent :

Gang : 71,1% ont déjà commis un vol qualifié;

Groupe : 59,2% ont déjà commis un vol qualifié;

Ni gang ni groupe : 34,6% ont déjà commis un vol qualifié.

Tableau 26 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants en fonction de la proportion des accusations par catégorie de délit (n=139)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Post-hoc
Crimes contre la personne	47,74	37,96	26,89	1 > 3 **
Crimes contre la propriété	10,43	16,76	11,88	NS
Crimes relatifs aux armes	4,75	3,84	3,95	NS
Crimes relatifs aux drogues	7,65	5,30	2,38	NS
Crimes relatifs aux manquements, défaut de, etc.	21,59	29,85	50,08	3 > 1 *** 3 > 2 **
Autres délits	7,83	6,28	4,80	NS

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Pour chaque sujet la proportion de la totalité de leurs délits qui entre dans chacune des catégories a été calculée. Les pourcentages peuvent donc varier de 0% à 100%, si par exemple tous les délits d'un jeune font parties de la même catégorie. Cette variable doit être considérée avec prudence dans la mesure où plus les jeunes sont actifs en termes de délits, plus petite peut être la proportion attribuable aux délits les moins fréquents qu'ils soient graves ou non. Les jeunes de gang, sur l'ensemble de leurs délits, ont commis moins de délits contre la personne, mais plus de délits relatifs aux manquements, défaut de, etc. (pas en terme de nombre mais en terme de proportion par rapport au total). Ce résultat tend à souligner le nombre important de leur activités délinquantes.

Tableau 27 : comparaison entre les groupes qualifiant l'appartenance auto-révélee à un gang ou un groupe de délinquants quant aux dénonciations durant l'ordonnance actuelle (n=108)

	N'est pas dans un gang ni un groupe (1)	Est dans un groupe de délinquants (2)	Est dans un gang (3)	Total
Dénonciation oui/non (n=108)	12 (29,3%)	13 (35,1%)	7 (23,3%)	32 (29,6%)
Délai dénonciation (n=32)	159,1 jours	256,3 jours	166,4 jours	200,2 jours

Analyse de variance à un critère de classification (test post-hoc Tukey)

Ces informations sont disponibles pour 108 sujets à savoir s'il y a eu dénonciation dans les 365 jours suivant le début de la sentence actuelle. Aucune différences significatives entre les groupes n'est observée. Il est intéressant de noter que près du tiers de l'échantillon a fait l'objet d'une dénonciation par son délégué dans un délai d'un 1 an suivant le début de sa peine. La dénonciation n'a pas nécessairement mené à de nouvelles accusations ou de nouvelles ordonnances, mais une dénonciation officielle a été faite relativement à des manquements aux conditions de l'ordonnance (ne pas se présenter aux rendez-vous, manquer les couvre-feu, ne pas aller à l'école, etc.).

Variables issues de l'analyse des dossiers en cours de prise en charge ou de suivi

Tableau 28 : corrélations partielles entre les variables issues de l'analyse des dossiers, les cibles des interventions et le statut gang (contrôle du nombre total de mots dans les notes inscrites au dossier)

	gang versus ni gang ni groupe	groupe versus ni gang ni groupe	gang versus groupe
4.7 Tribunal		,287*	
7.1 Observation comportement dans un groupe			0,270*
8.1 Intervention gang			0,291*
12.7.2 Peu ou aucune bonnes connaissances ou amis positifs		0,241*	-0,285*
12.8.6 Relation de couple		-0,291**	
12.12.1 S'investit dans des activités pro sociales	-0,329**		
12.14.1 Effort pour gérer les frustrations / la colère	0,316**		0,279*
12.14.2 Gestion de l'agressivité		0,236*	
12.15.1 Attitude antisociale / criminelle	0,325**		
12.17 Besoins liés déviances sexuelles	-0,249*		
8.1 Soupçon d'adhésion aux gangs			0,266*
8.2 Adhésion aux gangs			0,269*
8.4 Discussion sur les gangs			0,274*

Tableau 29 : corrélations partielles entre les variables issues de l'analyse des dossiers, et les évaluations initiales à l'IRBC (contrôle du nombre total de mots dans les notes inscrites au dossier)

Échelles initiales T1	Score total échelle situation familiale	Score total éducation/emploi	Score total relations avec camarades	Score total toxicomanie	Score total loisirs	Score total personnalité/comportement	Score total attitudes/tendances	Total des points, risque global
Dossiers codés (en cours d'intervention)								
12.1 Infractions précédentes et actuelles (problématique)						,192*		
12.3 Situation familiale (problématique)							-,229*	
12.4 Situation familiale (améliorations, forces)					-,261**		-,218*	
12.7 Relations avec les camarades (problématique)	-,210*							
12.8 Relation avec les camarades (améliorations, forces)	-,234*			-,287**			-,246*	-,306**
12.9 Toxicomanie (problématique)				,445**	,232*		,238*	,289**
12.10 Toxicomanie (améliorations, forces)				,336**				,215*
12.12 Loisirs (améliorations, forces)				-,316**		-,301**		-,272**
12.13 Personnalité / comportement (problématique)			,248*					,259**
12.14 Personnalité / comportement (améliorations, forces)		-,251**			-,233*	-,194*		-,211*

Prédiction de la récidive officielle 18 mois après la première mesure

Tableau 30 : Répartition de l'échantillon selon la récidive (adulte ou LSJPA) (verdict de culpabilité)

	Nombre	Pourcentage
Pas de récidive	73	52%
Récidive	68	48%
Type de récidive (n=68)		
Récidive LSJPA	44	31,2%
Récidive adulte	15	10,6%
Récidive LSJPA et adulte	9	6,4%

La récidive est ici définie comme un nouveau chef d'accusation pour un délit commis entre le jour 1 et 18 mois à partir de la date de début de la peine actuelle.

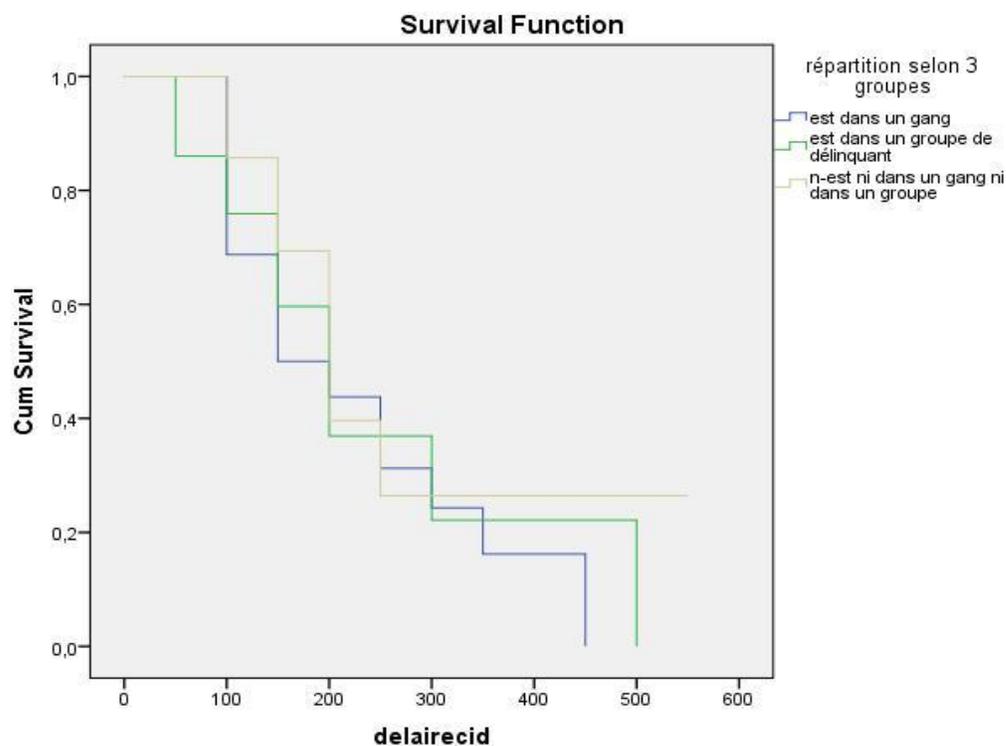


Figure 1 : Courbe de survie en considération des trois groupes d'appartenance aux gang auto-révélee

Gang = 150 jours ; Groupe = 171 jours ; Ni gang ni groupe= 182 jours

Tableau 31: pourcentage de récidive par groupe selon une classification tirée du DUC2

	Est dans un gang	Est dans un groupe de délinquants	N'est pas dans un gang ni un groupe
Récidive globale* (48,6*)	56,4%*	56,0%*	36,5%
Contre la personne (22,4%)*	30,8%*	28%*	11,5%
Contre la propriété (23,8%)	33,3%	22%	19,2%
Manquements (41,3%)	43,6%	52%*	30%
Autres infractions (15,4%)	23,1%	31,8%	27,3%
Récidive excluant les manquements (35,7%) **	48,7%*	40%	23%

Tableau 32: principaux instruments mesurés au temps 1 en tant que variables prédictives de la récidive 18 mois plus tard (corrélations bisérielles en point).

	Récidive globale	Infractions contre la personne	Infractions contre la propriété	Manquements aux conditions de l'ordonnance	Récidive criminelle excluant les manquements
IRBC échelle infractions		,245**	,221**		,286**
IRBC échelle situation familiale	,190*	,183*			,170*
IRBC toxicomanie					,188*
IRBC loisirs	,187*			,170*	
IRBC personnalité/comportement	,236**	,306**	,240**	,182*	,297**
IRBC attitudes/tendances					,173*
IRBC, risque global	,281**	,297**	,219*	,203*	,335**
Résistance (mesure intervenant)			,232*		
Échelle de DEBA-alcool					,181*
Symptômes dépressifs				-,223**	
NBR délits gang/groupe		,196*		,172*	,233**
Degré de structure de la gang		,292*			,285*
Intensité délits-gang/groupes					,199*
Empathie T2	-,211*				
Respect de soi T2	-,212*				
Participation activités prosociales T2	-,220*				
Réceptivité T2	,255**	,209*	,213*		,213*
Conformisme T2		,207*			

Tableau 33: corrélations entre les antécédents criminels ou de placement et la récidive

	Récidive globale	Infractions contre la personne	Infractions contre la propriété	Manquements aux conditions de l'ordonnance	Récidive criminelle excluant les manquements
Signalement LPJ	,18*	,23**			,18*
Âge au 1er délit	-,22**	-,22**		-,19*	-,19*
Âge peine actuelle	-,22**	-,30**		-,28**	-,22**
Vol qualifié (passé ou actuel)	,17*	,20*			,18*
Nbr accusations		,19*		,18*	,24**

Tableau 34 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (conditions de la prise en charge ou d'événements légaux en cours de suivi) et la récidive

	récidive	Personne	Propriété	Manque-ments	récidive criminelle
4.7 Tribunal	,532**	,436**	,359**	,559**	,533**
5.2 Intervention indirecte	,277**	,248**	,359**	,319**	,559**
6.1 Encadrement clinique	,325**	,278**	,202**	,414**	,336**
7.2 Intervention dans le groupe		,219*			
10.4 Suspension surveillance et détention préventive	-,219*	-,382**	,232**		,286**
10.7 Retrait dans unité		-,215*			,245**
10.8 Retrait Relance	,207*	,243**			,287**
10.10 Fouille		,211*	,192*		,256**

Tableau 35 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (items de l'Inventaire des risques et besoins liés aux facteurs criminogènes) et la récidive

	récidive	Personne	Propriété	Manque-ments	récidive criminelle
12.2.2 Réflexion sur les facteurs ayant provoqué le délit	-,20*	-,232*			-,241**
12.5.1 Comportement perturbateur salle de classe		,242*			,217*
12.5.2 Comportement perturbateur cours école		,331**	,235*		,208*
12.5.6 École buissonnière	,233*	,432**	,311**	,258**	,241*
12.6.2 Implication dans les activités scolaires / recherche d'emploi		-,273**	-,219**		-,210**
12.13.2 Agressivité physique	,254**	,355**			,331**
12.13.7 Agressivité verbale, insolence	,259**	,292**			,259**
12.15.3 Rejette toute forme d'aide	,244*	,303**	,208*		,232*

	récidive	Personne	Propriété	Manque-ments	récidive criminelle
12.15.4 Attitude d'opposition à l'autorité	,221*	,276**			,316*

Tableau 36 : corrélation partielle entre les variables découlant de la codification de dossiers (échelles de l'Inventaire des risques et besoins liés aux facteurs criminogènes) et la récidive

	récidive	Personne	Propriété	Manque-ments	récidive criminelle
12.1 Infractions précédentes et actuelles (problématique)	,331**	,238 [˘]	,243 [˘]	,251**	,327**
12.2 Infractions précédentes et actuelles (améliorations, forces)		-,227 [˘]			
12.4 Situation familiale (améliorations, forces)	-,299**		-,199 [˘]	-,247**	-,208 [˘]
12.5 Éducation / emploi (problématique)	,223 [˘]	,279**		,291**	,199 [˘]
12.6 Éducation / emploi (améliorations, forces)		-,206 [˘]			
12.10 Toxicomanie (améliorations, forces)			,212 [˘]		,225 [˘]
12.13 Personnalité / comportement (problématique)		,194 [˘]			,229 [˘]
12.14 Personnalité / comportement (améliorations, forces)	-,256**			-,194 [˘]	-,189 [˘]
12.15 Attitudes / tendances (problématique)	,255**	,219 [˘]			,256**